

Loire-Atlantique  
**à Gauche**



**PS**



## Loire-Atlantique, l'énergie solidaire !

Programme électoral de la majorité départementale,  
socialiste et divers gauche

[www.loireatlantiqueagauche2011.fr](http://www.loireatlantiqueagauche2011.fr)

« Loire-Atlantique à Gauche - L'énergie solidaire », c'est sous cette bannière que nous, candidates et candidats du **Parti socialiste**, nous présentons à vos suffrages dans 29 cantons du département, avec l'ambition de conforter en mars la majorité de Gauche du Conseil général de Loire-Atlantique.

« **Energie** » d'abord, parce qu'elle est essentielle face aux défis qui sont aujourd'hui à relever. **Devant l'exclusion** dont sont victimes un grand nombre de nos concitoyens (jeunes, salariés privés d'emploi, personnes dépendantes), **nous nous indignons de l'absence de réponse** du Gouvernement et des décideurs économiques. **Nous refusons le rouleau-compresseur libéral** qui prétend laisser à quelques uns les profits et dividendes, et au plus grand nombre les sacrifices et la rigueur. **Nous dénonçons ces logiques de recherche effrénée du profit et d'accaparement des richesses**, qui visent à transformer les citoyens en simples individus, isolés, voire concurrents entre eux.

**Nous revendiquons** bien au contraire **le sens de l'intérêt général, la force de l'action collective et la nécessité de la participation citoyenne.**

**L'énergie encore, car face aux risques et inquiétudes qui pèsent sur notre planète**, nous croyons profondément que **la Loire-Atlantique a un rôle particulier à jouer dans l'invention d'un modèle écologique de développement.** Notre volonté de développer **l'énergie éolienne**, notamment en mer, s'inscrit dans cette idée de **la croissance écologique**, et nous distingue clairement de la Droite et de ses annonces jamais suivies d'effets.

**L'énergie toujours, parce qu'à l'expérience et la compétence de nos élu-e-s sortant-e-s** qui ont choisi de vous redemander votre confiance, s'ajoute **le dynamisme des 13 candidat-e-s qui le sont pour la première fois** et qui apportent **renouvellement, diversité et enrichissement.**

Energie enfin, parce que, si **nous n'en manquons pas, nous vous demandons aussi de vous mobiliser, et d'exprimer clairement par votre vote les choix que vous appuyez** et au contraire la politique que vous rejetez.

« **Solidaire** » ensuite, parce que c'est bien la vocation d'un Département que d'être particulièrement attentif, actif et efficace auprès des personnes les plus fragiles, des jeunes et des salariés victimes de la crise.

**Solidaire**, parce que **cela correspond tout simplement à nos valeurs de Gauche**, de fraternité, de partage, mais aussi de résistance pendant les périodes plus difficiles, grâce auxquelles tant de belles choses ont été conquises. Cela correspond aussi, profondément, à **l'histoire de la Loire-Atlantique**, marquée par les luttes pour les droits politiques ou sociaux et par les actions de solidarité, qu'elles soient d'inspiration laïque ou religieuse.

**Solidaire, enfin parce que c'est notre réponse face aux difficultés.** En agissant auprès des personnes fragiles, en faisant appel à celles et ceux qui peuvent donner de leur temps ou de leurs ressources, nous voulons continuer à **faire vivre la solidarité entre les habitant-e-s de Loire-Atlantique.**

**L'enjeu de ces élections est à la fois simple et grave : le service public local** – qui repose sur l'action du Département et sa coopération avec les communes et intercommunalités - **et notre vivre-ensemble** - qui s'appuie sur un lien social fort et la richesse des initiatives culturelles ou sportives, largement appuyées par le Département - **peuvent-ils et doivent-ils être maintenus dans les prochaines années ?**

**Nous croyons fermement que oui. Le Département**, par son action sociale et sa proximité, **garantit un bouclier social à celles et ceux qui sont dans la difficulté.** Nous n'entendons **pas faire d'économies sur leur dos. Mais alors que l'Etat devrait avoir comme premier devoir de financer les dispositifs existants de solidarité nationale qu'il a confié aux Départements** (Revenu de solidarité, allocations pour les personnes âgées ou handicapées) aujourd'hui, **malheureusement, la Droite impose d'autres choix : le paquet fiscal, l'allègement de la TVA sur la restauration, la suppression de l'impôt sur la fortune...** Toutes mesures financées par la dette publique !

**De cette situation révoltante, nous prenons les habitant-e-s de Loire-Atlantique à témoin, sans les prendre en otage. Nous continuerons de délivrer les prestations et allocations auxquelles ils ont droit**, même quand le Gouvernement cesse d'assurer leur financement.

Avec nous, **le Département protégera ses concitoyen-e-s des épreuves de la vie et des mauvais coups de la Droite.** Au-delà des dispositifs nationaux, **nous ne renoncerons pas à innover afin de traiter les situations les plus urgentes**, face auxquelles la Droite n'a pas de réponse. Pour les jeunes en particulier, nous développerons l'accompagnement vers l'autonomie, et faciliterons les solutions de mobilité.

Et parce que **nous ne réduisons pas le Conseil général à un rôle de simple caisse départementale d'allocations**, nous voulons qu'il continue à jouer, à peser davantage, **dans l'aménagement équilibré du territoire**. Favoriser des déplacements alternatifs à la voiture, construire des logements sociaux dans toutes les villes, encourager la création d'équipements concertés entre les communes, donner la priorité à la construction d'écoles, de crèches et d'équipements jeunesse... : **la solidarité se décline aussi dans les choix d'aménagement** que nous défendons.

**Un Département où chacun réduit son impact sur l'environnement** pour se déplacer, habiter, produire ou consommer, c'est notre conception de **la croissance écologique** et **d'un Département qui protège ses ressources**. Nous ne partageons pas l'idée de mettre la Loire-Atlantique sous cloche et de transformer nos espaces ruraux en grand musée de la biodiversité. Nous voulons nous appuyer sur les compétences, les espaces et ressources existantes **pour développer une économie productive plus protectrice de l'environnement** et engager **la transformation écologique** de nos habitats, de nos agglomérations et villages, de nos activités et déplacements.

**La Loire-Atlantique, c'est aujourd'hui notre bassin de vie à tous ; ce doit être aussi un espace de citoyenneté active et vivante**. Tous les objectifs que nous vous présentons sont réalistes ; mais ils ne seront atteints que si vous y adhérez et participez à ce débat public.

**Les 20 et 27 mars 2011, vous avez rendez-vous avec l'énergie solidaire !**

Pour les candidates et candidats du Parti Socialiste,  
Philippe Grosvalet



## Loire-Atlantique à Gauche l'énergie solidaire !

**vous présente son projet en 4 axes :**

- P4 → Le Département utile, qui protège ses habitants
- P8 → Le Département, acteur des solidarités entre les territoires
- P11 → Le Département qui respecte toutes les ressources
- P14 → Le Département, à l'écoute des citoyennes et des citoyens

# Le Département utile, qui protège ses habitants

La Loire-Atlantique amplifiera son action envers les jeunes et les familles, avec la réussite éducative comme priorité. Le Département, principal soutien des personnes fragiles, prend cette mission à cœur et mettra en place des actions concrètes pour aider chacun-e dans son projet de vie.

## Le Département qui investit dans sa jeunesse

**Une politique jeunesse fondée sur l'autonomie.** Accès à l'emploi, au logement, à la culture : la situation de nombreux jeunes s'est dégradée. Avec 26% d'habitants de moins de 20 ans, la Loire-Atlantique agira plus fortement pour favoriser l'autonomie de chaque jeune.

### Ce que nous ferons :

- **accompagner 1 000 jeunes supplémentaires par an avec un référent social et un soutien financier** pour mettre en œuvre leur projet d'autonomie (Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes – CSAJ),
- **augmenter et améliorer l'offre d'animations et d'activités jeunesse, partout** en Loire-Atlantique, en lien avec les intercommunalités et les fédérations et associations d'éducation populaire,
- **apporter un soutien financier, sous conditions de ressources, pour les jeunes de 16 à 17 ans qui s'inscrivent à la conduite accompagnée pour l'obtention du permis de conduire,**
- **offrir davantage de places de logement pour les jeunes travailleurs,**
- **relancer le dispositif « Pactes Junior » et mettre en place un dispositif d'apprentissage qui permet de recruter et de former des jeunes non qualifiés** dans les services départementaux,
- **réduire de 50% les tarifs des lignes Lila régulières pour les 18-26 ans, soit 1€.**

### Ce que nous avons fait :

- la création du Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes (CSAJ), qui a bénéficié à 4 000 jeunes,
- le soutien et la défense des centres de planification familiale,
- l'aide au permis de conduire pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés aux revenus modestes,
- l'augmentation de l'aide financière pour les jeunes qui veulent obtenir le BAFA,
- la création de la Maison départementale des adolescents à Nantes (2007) et son extension à Saint-Nazaire/Pays de Retz (2010),
- la construction de 160 logements étudiants dans la résidence universitaire de la Haute-Forêt (Nantes), la rénovation de 1 200 chambres universitaires.

**Un effort sans précédent pour les collèges et les collégien-ne-s** afin de participer à la réussite éducative des jeunes de Loire-Atlantique.

### Ce que nous ferons :

- **poursuivre le programme « 15 nouveaux collèges publics en 15 ans », que nous avons engagé,** avec la livraison des établissements de Ligné en 2011, Héric en 2012, Saint-Nazaire site de La Soucoupe et Saint-Herblain Anne de Bretagne en 2013, Clisson et Saint-Philbert-de-Grandlieu en 2014-2015, **tous construits selon des normes de consommation énergétique exigeantes,**
- **renforcer la qualité de la restauration scolaire : l'alimentation de qualité, équilibrée, et de saison** sera promue et intégrera **davantage de produits locaux et bio.** Les agents départementaux dans les collèges y seront formés et les locaux des demi-pensions seront modernisés (Saint-Mars-la-Jaille en 2012, Nort-sur-Erdre en 2013, Savenay en 2014). **La distribution de fruits aux collégiens** sera encouragée,

Recrutement  
de 140 jeunes  
sans qualification  
au sein  
des services  
départementaux

- **conforter les actions éducatives volontaristes** (éducation culturelle et artistique, à l'environnement, à la sécurité routière, à la parité femmes-hommes, les Classes Europe) pour **ouvrir les collégien-ne-s** au monde extérieur,
- **accueillir en internat des collégien-ne-s volontaires** afin de faciliter leurs études et soutenir les familles,
- **distribuer des dictionnaires à tous-tes les élèves de 6<sup>e</sup>** pour soulager les parents dans cet achat essentiel à l'apprentissage,
- **aider les élèves boursiers des collèges** à assumer **le coût des voyages éducatifs**,
- **déployer des espaces numériques de travail dans chaque collège.**

42 000  
gilets jaunes  
distribués  
pour  
la sécurité

Ce que nous avons fait :

- le renouvellement complet et l'enrichissement du parc informatique des 134 collèges,
- la construction de 5 collèges en 5 ans (Aigrefeuille-sur-Maine, Olympe de Gouges à Sainte-Pazanne, Lucie-Aubrac à Vertou, Stendhal et Sophie-Germain à Nantes),
- la distribution de 42 000 gilets jaunes pour les élèves transportés par Lila scolaire.

#### **Pour que les parents concilient plus aisément vie familiale et vie professionnelle :**

le Département aidera l'accueil des enfants dès le plus jeune âge, en développant les modes de garde et un soutien aux parents.

**Ce que nous ferons :**

- **diversifier les modes d'accueil** en soutenant des solutions innovantes comme les Maisons d'assistantes maternelles,
- **aider à la création de places d'accueil adaptées et diversifiées** pour les **enfants porteurs de handicaps**,
- conforter le service départemental de **protection maternelle et infantile** pour les mères, les pères et leurs enfants de moins de 6 ans sur l'ensemble de la Loire-Atlantique,
- **soutenir les familles monoparentales** rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur rôle éducatif,
- favoriser la création de **ludothèques**.

1350  
nouvelles  
places  
de crèches  
financées  
depuis 2004

Ce que nous avons fait :

- le renforcement de la qualité de l'accueil chez les assistantes maternelles (60 h de formation préalable, aide à l'achat de matériel éducatif),
- le lancement du site <http://assmat.loire-atlantique.fr> pour la recherche d'une assistante maternelle,
- la revalorisation du statut des assistantes familiales,
- la création de la Maison départementale des adolescents à Nantes et son déploiement à Saint-Nazaire / Pays de Retz,
- l'ouverture de l'Espace départemental adoption à Nantes.

## Le Département qui protège les plus fragiles

**Des personnes âgées accompagnées dans leur autonomie.** Le Département accompagne les choix individuels qui se portent vers les structures collectives ou le soutien à domicile. Face au défi de la dépendance, le Département croit à des solutions collectives de solidarité.

**Ce que nous ferons :**

- **exiger de l'État la création d'au moins 250 places d'hébergement par an sur le département**,
- **mettre en place des solutions adaptées** à la personne et à l'évolution de sa situation (aménagements du domicile, équipements de sécurité),
- créer un **accueil unique pour les aides à l'amélioration de l'habitat**,
- créer une agence immobilière sociale qui permettra aux personnes les plus fragiles, notamment aux personnes âgées de **conserver la propriété de leur logement, même quand elles doivent le quitter pour un habitat plus adapté**,
- développer dans chaque territoire **des structures d'accueil temporaire**,
- enrichir l'accueil familial en offrant aux personnes âgées **la possibilité d'un logement individuel**,
- encourager les « **visiteurs du week-end** » sur la base du volontariat.

9 500  
bénéficiaires  
de la  
téléassistance,  
soit +50%

Ce que nous avons fait :

- le tarif réduit pour la téléassistance,
- **1 060 places d'hébergement supplémentaires en 6 ans**, avec un effort particulier pour combler le retard dans les zones urbaines,
- un guide des établissements à jour et accessible à tous sur [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr).

**Les personnes en situation de handicap, actrices de leur citoyenneté.** Le Département, premier interlocuteur de ces personnes, s'engage à faciliter leur intégration dans la vie quotidienne.

**Ce que nous ferons :**

- encourager **l'accueil des jeunes enfants** dans les multi-accueils, écoles maternelles, structures de loisirs, chez les assistantes maternelles...
- développer des **formules alternatives à la prise en charge en structure** : accueil familial, accueil temporaire dans chaque territoire...
- ouvrir **200 places supplémentaires d'accueil** à domicile et en établissements d'ici 2014,
- proposer **des actions spécifiques autour du handicap psychique** : prévention et information, diagnostic, accompagnement des familles, accueil hors institut spécialisé,
- amplifier **le soutien aux transports d'élèves**,
- développer des **points locaux d'accueil et d'information au public**,
- **développer l'emploi des personnes handicapées** au contact du public au sein du Conseil général (par exemple dans les collèges), en leur proposant une formation adaptée.

**Ce que nous avons fait :**

- la création de 1200 places d'accueil supplémentaires depuis 2004,
- le recrutement de personnes en situation de handicap qui représentent 6 % des effectifs du Conseil général,
- des marchés publics du Conseil général confiés aux entreprises et services d'aide par le travail,
- un site internet [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) accessible à tous les handicaps.

203 agents  
en situation  
de handicap  
désormais  
employés au  
Conseil général

**Un emploi pour chacun-e, un toit pour tous :** le Département veut **aider davantage les personnes les plus éloignées de l'emploi à travailler en entreprise et à accéder à un logement.**

**Ce que nous ferons :**

- **conditionner nos aides financières** aux seules entreprises s'engageant à **recruter des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA sans activité, des personnes en situation de handicap**,
- animer un **réseau d'entreprises en faveur de l'accueil et du suivi de personnes en insertion**, en vue de leur proposer un **dispositif de tutorat - formation**, avec le concours des structures d'insertion,
- mettre en œuvre **l'accès ou le maintien dans le logement des personnes les plus défavorisées.**

**Ce que nous avons fait :**

- le développement du Fonds de Solidarité Logement, qui bénéficie chaque année à 2000 locataires en difficulté,
- le soutien aux structures d'insertion,
- la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics du Conseil général,
- la création d'espaces RSA réunissant les professionnel-le-s de l'emploi et de l'insertion,
- le recrutement de 140 jeunes sans qualification dans les services du Département.

**Nous participerons à la sécurité des habitants, en particulier les plus exposés aux risques.**

**Ce que nous ferons :**

- renforcer la prévention par **le soutien aux parents rencontrant des difficultés éducatives**,
- **soutenir les associations** qui travaillent à la prise en charge adaptée et rapide des personnes victimes,
- expérimenter **les moyens de surveillance et de secours aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**,
- conforter les **actions de sensibilisation** et les aménagements de **sécurité routière**,
- **garantir** la présence et les moyens d'**intervention des pompiers** via le SDIS.

**Ce que nous avons fait :**

- **l'accompagnement des victimes par des assistantes sociales mises à disposition de la Police et de la Gendarmerie**,
- la mise en place d'**unités d'auditions filmées pour les dépositions des victimes de violences** au CHU de Nantes et au CH de Saint-Nazaire.

# Le Département qui agit pour encore mieux vivre ensemble

**La culture, proche et accessible :** le Département facilitera l'accès du plus large public à l'offre culturelle - Grand T, sites patrimoniaux départementaux et partenaires culturels - par des **tarifications incitatives** et un accompagnement par **des médiateurs culturels**, tout en poursuivant **l'accompagnement des artistes** (valorisation par des manifestations ou expositions, développement des résidences artistiques).

## Ce que nous ferons :

- favoriser l'ouverture d'une bibliothèque dans chaque commune, pour développer la lecture publique,
- soutenir le Grand T, scène conventionnée théâtre de Loire-Atlantique, qui proposera une programmation ambitieuse, soutiendra les compagnies émergentes et la création locale,
- transformer et rénover le musée départemental d'histoire et d'archéologie Dobrée pour offrir l'ensemble de ses collections à de nouveaux publics, au premier rang desquels les collégiens de Loire-Atlantique,
- renforcer l'offre culturelle dans les territoires volontaires, par un contrat entre le Département et les lieux culturels, associations et collectivités locales, sur plusieurs années et autour d'un projet,
- aider les salles de cinémas associatives pour le passage à la diffusion numérique,
- soutenir les projets de création générant de l'activité et de l'emploi dans les secteurs des musiques actuelles et des arts numériques.

150 000 collégiens bénéficiaires de Grandir avec la Culture en 4 ans

## Ce que nous avons fait :

- l'agrandissement et la rénovation des Archives départementales,
- le financement de la création de 70 bibliothèques dans les communes de Loire-Atlantique,
- la formation et la mise en réseau des bibliothécaires,
- l'organisation de "L'art prend l'air", portes ouvertes dans les ateliers d'artistes,
- le soutien aux écoles de musique et de danse.

**Sport pour tous-tes - Loisirs et sports de pleine nature :** les sites départementaux seront ouverts pour aider toutes celles et tous ceux désirant avoir une activité sportive et améliorer leur bien-être par le sport.

## Ce que nous ferons :

- favoriser la construction de nouvelles piscines, largement cofinancées par le Département dans les territoires qui en sont dépourvus, notamment pour permettre aux collégiens de maîtriser la natation qui est au programme de leurs enseignements,
- inciter les comités sportifs départementaux et les clubs à développer la pratique féminine et à favoriser la place des femmes dans les instances dirigeantes,
- rechercher un lieu d'accueil et d'hébergement des groupes participant à des manifestations sportives dans le département,
- construire une base de loisirs près du lac de Vioreau,
- aménager une nouvelle base nautique sur le site de la mine d'Abbaretz,
- accueillir des scolaires et prioritairement des collégiens au domaine de La Ducherais à Campbon (classes vertes).

## Ce que nous avons fait :

- "Escapades Atlantique" ou comment concilier sport de pleine nature et sites remarquables de Loire-Atlantique (prochaine édition en 2011, 40 000 participants en 2009),
- la présence de 47 animateurs sportifs départementaux dans les territoires de Loire-Atlantique,
- l'extension de la maison des sports à Nantes pour y accueillir davantage de ligues et comités sportifs,
- 300 équipements sportifs (terrains de foot, vestiaires, gymnases...) créés ou rénovés, financés depuis 2005,
- le soutien aux pratiques handisport.

40 000 participants à "Escapades Atlantique" en 2009

# Le Département, acteur des solidarités entre les territoires

Le développement économique, social et démographique en Loire-Atlantique, qui bénéficie aux grands pôles urbains, doit aussi profiter aux autres territoires qui ne peuvent être réduits aux fonctions d'habitat ou de loisirs. C'est la vocation naturelle du Département que de favoriser l'échange et l'équilibre entre tous les territoires de Loire-Atlantique.

## Le Département, artisan de l'équilibre entre les territoires de Loire-Atlantique

### Ce que nous ferons :

**Pour renforcer l'attractivité de la Loire-Atlantique** dans toutes ses composantes, le Conseil général agira.

- **soutenir la Métropole** : le Département continuera à accompagner le **rayonnement international** de Nantes / Saint-Nazaire en aidant les projets les plus importants : équipements économiques, culturels ou sportifs uniques à l'échelle de la Loire-Atlantique, Grand Port Maritime,
- **accompagner les villes intermédiaires** : dans toutes les communes qui ont vocation à structurer le territoire de Loire-Atlantique, le Département s'attachera à développer les fonctions d'équilibre (habitat, services, emploi). Il y financera donc les équipements publics essentiels, y développera le logement social, améliorera leur desserte en transports collectifs, et les reliera mieux entre elles,
- **construire des logements sociaux dans toute la Loire-Atlantique** : davantage de logements à loyer modéré dans les pôles urbains et les villes intermédiaires, c'est notre volonté. Le logement social sera le premier axe des nouveaux contrats de territoires départementaux avec les communautés de communes, afin de **tenir et dépasser l'objectif de 1900 logements sociaux neufs** chaque année. Nous appuierons les projets innovants de logement social au cœur de ces communes,
- **prioriser des aides aux communes** : le Département concentrera ses aides financières autour des équipements en matière d'éducation (écoles publiques), d'accueil de l'enfance (crèches, maison d'assistantes maternelles), de commerces de proximité, de jeunesse (lieux d'animation) et de santé,
- **combattre la désertification médicale** : agir pour l'équilibre des territoires, c'est aussi contribuer à assurer partout l'accès aux services de base. Nous mettrons en œuvre un plan départemental pour traiter les zones de désertification médicale,
- **réduire la fracture numérique** : pour résorber en deux ans les dernières zones d'ombre ADSL, nous mobiliserons les collectivités et les opérateurs de haut-débit. Nous encouragerons la pratique de l'informatique, en redistribuant à des collégiens et à des associations, les ordinateurs réformés du Conseil général, et en soutenant les ateliers de sensibilisation informatique.

**Une expertise au service des territoires** : pour mieux répondre aux besoins des communes et intercommunalités, le Département renforcera et dynamisera son offre de compétences et d'expertise avec ses organismes associés et ses propres services :

- créer une **agence départementale de conseil et de mise en œuvre, en matière d'habitat, d'urbanisme, d'activités et sites économiques et d'énergies.**



Ce que nous avons fait :

- la mise en place des contrats de territoires départementaux prenant en compte les différences de richesses entre les territoires,
- une volonté politique affirmée et un effort considérable en faveur de l'habitat social, qui ont permis de doubler la production annuelle de logements (985 en 2005, près de 2000 en 2010),
- la résorption de zones d'ombres ADSL où l'activité économique était freinée (à Drefféac, Corsept, La Limouzinière, La Rouxière), et la mise en place d'une aide de 159 € à l'installation d'un kit ADSL par satellite sur les secteurs mal ou non couverts par les opérateurs.



293 millions d'€  
pour soutenir  
les équipements  
des communes et  
intercommunalités  
depuis 2005

## Le Département, soutien de l'emploi dans tout le territoire

**Ce que nous ferons :**

**Pour l'emploi local, le soutien à l'économie de proximité.** Le Département concentrera son intervention autour **des activités économiques les plus appropriées aux besoins et caractéristiques du territoire.**

- soutenir les **filières structurantes** de notre économie d'aujourd'hui et de demain : navale, aéronautique, énergies renouvelables, biotechnologies,
- développer **l'artisanat**, en facilitant l'implantation de villages d'artisans et la mutualisation de services,
- soutenir **l'économie sociale et solidaire**, et notamment son ancrage territorial, par une aide spécifique aux **coopératives (SCOP) créatrices d'emplois**,
- financer des **investissements des Petites et Moyennes Entreprises qui se développent, dès lors qu'elles embauchent des publics éloignés de l'emploi**,
- **aider la création d'entreprises sur tout le territoire.**

**Pour le tourisme,** qui développe des emplois non-délocalisables :

- **proposer un appel à projets** pour ouvrir **des hébergements innovants voire insolites**,
- **étendre le label Tourisme et handicap** afin de faciliter l'accueil des personnes porteuses de handicap,
- **valoriser les espaces naturels et le patrimoine bâti et végétal** de Loire-Atlantique à travers des rendez-vous festifs et touristiques, comme « les Estivales du Canal ».

**L'emploi mieux réparti, avec les Ecospaces de Loire-Atlantique :**

- créer de **vastes zones économiques d'intérêt départemental**, pour accueillir en différents points du territoire, à proximité des infrastructures de transports existantes, des entreprises nécessitant de grandes superficies.

**L'agriculture paysanne, une réponse aux besoins :** Le Département soutiendra de façon plus sélective **l'agriculture de proximité dans des exploitations à taille humaine**, afin de permettre à la production locale de répondre aux besoins locaux d'alimentation, tout en générant de l'emploi, en procurant le maximum de valeur ajoutée au producteur et en préservant la ressource naturelle.

- faciliter **l'installation d'activités innovantes** (maraîchage bio, micro-exploitations...) **sur des réserves foncières**,
- aider **la vente directe, les circuits courts**, notamment en direction de la restauration collective, et **l'implantation d'outils de transformation locaux** (abattoirs de proximité, légumeries, plateformes de collecte et de distribution...),
- développer **l'alimentation à partir de produits biologiques et locaux dans la restauration des collèges**,
- **augmenter encore la surface cultivée en agriculture biologique** (7 % de la surface agricole utile aujourd'hui).

Ce que nous avons fait :

- à travers le dispositif « RH+ », 521 très petites entreprises conseillées sur les questions de ressources humaines, et 250 recrutements accompagnés, en partenariat avec les chambres consulaires (commerce et industrie, métiers et artisanat, agriculture),
- un soutien à la filière pêche par des investissements dans les ports et la mise en place d'une gestion commune des criées de La Turballe et du Croisic,
- le soutien au développement de l'agriculture biologique, par le financement du diagnostic préalable à la conversion d'exploitations,
- l'aide à la création de plus de 1 700 emplois en entreprise, dont 173 pour des personnes très éloignées de l'emploi, par des aides aux bâtiments,
- la création et la promotion de la marque Oh la L.A. ! pour le 7<sup>e</sup> département touristique de France, et l'ouverture de la vitrine Oh la L.A. ! à Nantes pour donner aux offres touristiques du département une plus forte notoriété.

La Loire-Atlantique, premier département par la surface agricole consacrée à l'agriculture biologique (30 000 ha)

## Le Département, aménageur de l'espace Loire-Atlantique

Ce que nous ferons :

**Accompagner l'installation de l'aéroport international du Grand Ouest, une opportunité pour le développement :** pour en maîtriser les effets et optimiser les retombées, le Département se mobilisera et accompagnera spécifiquement les communes et intercommunalités concernées, en vue d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités.

**Des routes, pour la sécurité de tous :** le Département concentrera ses investissements routiers sur la résolution des problèmes de sécurité routière.

- mieux partager les routes entre les différents modes de déplacement : des aménagements de voirie seront réalisés pour les transports collectifs aux entrées des agglomérations,
- améliorer la circulation des deux-roues sur les routes départementales, avec l'objectif de dix kilomètres d'itinéraires créés pour tout nouveau kilomètre de route réalisé et aménagé. La levée de la Divatte sera transformée pour recevoir un itinéraire cyclable continu,
- limiter le plus possible la consommation de foncier au-delà des emprises routières déjà existantes, réduire l'impact environnemental des chantiers départementaux, par exemple en recyclant sur place les matériaux, afin d'en limiter l'import.

**Un regard nouveau sur le littoral :** avec 130 km de côtes, la Loire-Atlantique est un département naturellement tourné vers la mer. L'ensemble de l'espace littoral partage des enjeux spécifiques en matière d'environnement, d'habitat, de déplacements ou d'activités économiques et ceux-ci doivent être pensés globalement. Le Conseil général souhaite porter un regard nouveau sur ces territoires :

- mettre en œuvre une vaste concertation locale pour faire émerger un programme stratégique sur le littoral, avec des actions et des priorités d'intervention.

Ce que nous avons fait :

- un engagement fort dans le développement ferroviaire (Nantes – Clisson, Nantes - Sainte-Pazanne, demain Nantes - Nort-sur-Erdre - Châteaubriant),
- le soutien au grand port maritime Nantes – Saint-Nazaire et à ses équipements, qui a permis de lancer la première autoroute de la mer Montoir-de-Bretagne – Gijon,
- la modernisation de plusieurs axes routiers : RD 723 La Montagne – Cheix-en-Retz, axe Nantes – Machecoul, RD 771 dont la déviation Sud de Châteaubriant...
- le rachat effectif de 30 maisons situées dans la zone du sursis à statuer du futur aéroport,
- la réparation des digues des marais salants de Guérande, après la tempête Xynthia.

56 Millions d'€ du Département pour la réouverture de la ligne ferroviaire Nantes – Nort-sur-Erdre – Châteaubriant en 2012

# Le Département qui respecte toutes les ressources

Dans un monde aux ressources limitées, dans notre département aux richesses naturelles importantes, le Conseil général, lui-même confronté à la raréfaction de ses moyens financiers limitera la consommation des ressources naturelles.

Nous proposons, un véritable progrès écologique diffusé concrètement sur tout le département.

## Le Département qui favorise des déplacements maîtrisés et économes

**Ce que nous ferons :**

### **Un transport collectif plus sûr, plus pratique :**

- pour offrir **des tarifs combinés, des horaires complémentaires, des services adaptés**, le Département rapprochera les différents organisateurs de transports publics de Loire-Atlantique (Région, Département, agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Cap Atlantique),
- développer **les liaisons directes Lila express** entre les pôles intermédiaires et l'agglomération nantaise,
- **aménager des couloirs réservés** pour la circulation des bus et cars aux abords des agglomérations,
- **développer des plates-formes multimodales** autour des gares régionales les plus importantes,
- **informer les usagers par voie électronique**, notamment pour les transports scolaires,
  - instaurer un **temps d'échange annuel Lila** avec les collectifs d'usagers, les communautés de communes, les entreprises de transport et les chauffeurs,
  - **favoriser l'accès aux transports** pour les personnes à mobilité réduite,
  - **développer Lila covoiturage** avec **l'aménagement de 100 nouvelles aires de stationnement d'ici 2014.**



60 aires de covoiturage aménagées en 15 mois

### **Des déplacements doux pour les besoins de tous les jours.**

Le Département multipliera les alternatives aux déplacements en voiture particulière :

- **partager la route avec une place accrue pour les vélos** autour des routes départementales (10 km d'itinéraire aménagé pour 1 km de route créé),
- **poursuivre les efforts pour le réseau ferroviaire**, avec la réouverture en 2012 de la ligne Nantes - Nort-sur-Erdre - Châteaubriant, et une réflexion sur l'utilisation des emprises aujourd'hui désaffectées,
- **remplacer d'ici 2015 les deux bacs de Loire** actuellement en service,
- **réaliser des appontements en Loire en vue d'une navette fluviale** entre Saint-Nazaire et Saint-Brevin.



Ce que nous avons fait :

- le ticket Lila à 2 € et la gratuité des transports Lila pour les plus démunis,
- la multiplication des services Lila (lignes régulières, lignes express, transport à la demande),
- le lancement du site <http://covoiturage.loire-atlantique.fr>,
- la distribution de 42 000 gilets jaunes pour les scolaires transportés,
- la mise en accessibilité des points d'arrêt du réseau Lila engagée depuis 2009,
- 120 km d'itinéraires Vélocéan aménagés et, pour la Loire à Vélo, la liaison entre le littoral et le Maine-et-Loire assurée.

## Le Département qui s'engage face au réchauffement climatique

**Ce que nous ferons :**

**Pour faire face aux défis environnementaux,** le Département se veut responsable et actif. Il s'engage à réduire les émissions de gaz à effets de serre, à participer aux efforts d'économies d'énergie et à adapter son territoire au changement climatique.

- **augmenter fortement le poids des énergies renouvelables dans la production énergétique** en Loire-Atlantique (2% aujourd'hui, 29% en 2020) :
  - soutien au **développement de l'énergie éolienne** (objectif de 1100 Mégawatts installés en 2020, soit l'équivalent de la consommation de 500 000 personnes), notamment au moyen de l'éolien en mer ;
  - soutien aux **projets innovants de valorisation de la houle et des marées, ainsi que de la biomasse** (déchets organiques, résidus de bois...) vers les carburants, la production de chaleur et d'électricité ;
  - encouragement à l'**investissement citoyen, associatif et de proximité** dans les parcs éoliens.
- réaliser un **plan climat-énergie départemental**, pour **mesurer et réduire l'impact en gaz à effets de serre**. Son élaboration, sa mise en œuvre et son suivi seront partagés avec les citoyens,
- **planter des espèces végétales adaptées à l'évolution du climat, reboiser les sites dont le Département est propriétaire pour anticiper et non subir le réchauffement**, en impliquant les communes et les habitants dans cet effort collectif.

### **Développer l'éco-construction et l'éco-performance dans les bâtiments du Conseil général :**

- **construire selon la norme bâtiment basse consommation** (BBC) tous les bâtiments neufs du Conseil général (collèges, centre médico-social, bureaux...), tandis que les bâtiments existants feront l'objet d'un **audit énergétique et de travaux d'amélioration** de leur performance. **L'accessibilité** sera aussi un axe déterminant.
- organiser chaque année un Ecoforum départemental, pour **développer la formation des artisans et professionnels** et **la sensibilité des décideurs à l'éco-construction**, et partager les savoir-faire.

Ce que nous avons fait :

- l'application de la démarche haute qualité environnementale, et désormais bâtiment basse consommation, dans les bâtiments du Conseil général (collèges de Vertou, Sainte-Pazanne, Stendhal et Sophie-Germain à Nantes, CMS de Trignac, immeuble Daviais à Nantes...),
- l'organisation d'un premier Ecoforum sur l'éco-construction à Châteaubriant en 2009,
- l'approbation du premier plan départemental des déchets,
- la défense des projets éoliens auprès de l'Etat.

# Le Département qui protège les milieux naturels

## Ce que nous ferons :

**Préserver la biodiversité.** Les **espaces naturels sensibles** (ENS) propriétés du Département feront l'objet d'un grand plan départemental, impliquant partenaires, associations et riverains, et visant à atteindre **un objectif ambitieux de superficie départementale. De nouveaux espaces naturels seront acquis par le Département** pour être préservés (sur le littoral, dans la vallée de l'Erdre...).

Les ENS seront **davantage mis en valeur, ouverts au public** selon leur fragilité écologique, et **mieux expliqués**. De nouvelles missions écologiques leur seront assignées : ils deviendront des outils pour la mise en place de trames vertes (corridors écologiques), comme réserves de graines de végétaux locaux...

**Maintenir la vocation agricole des terres.** Pour protéger dans la durée les terres agricoles de la spéculation et d'une urbanisation désordonnée, le Département demandera à tous les territoires de **mettre en place un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)**. Il en fera **un critère de son partenariat** avec les communes et les intercommunalités.

## Reconquérir la qualité des eaux souterraines et de surface :

- **participer activement à la restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Loire,**
- **assurer une plus forte présence du Conseil général dans les instances de gouvernance de l'eau** (Comité de Bassin de l'Agence de l'eau, Commissions locales de l'eau, Vilaine, Erdre, Sèvre, Loire Estuaire...),
- **contribuer fortement aux "trames bleues" et à la restauration des cours d'eau,** à la qualité biologique de leurs eaux, à leur continuité écologique, à la préservation des habitats naturels qu'ils offrent...

**Réduire la production de déchets.** Le Département sensibilisera les habitants à la nécessité de **consommer différemment, pour produire moins de déchets** (compostage, tri...). Il mènera également des actions en direction des entreprises pour les intéresser à la production responsable, ainsi que des collectivités territoriales pour atteindre l'objectif départemental de **moins 4 % d'ordures ménagères résiduelles par an.**

**Développer l'éducation permanente à l'environnement.** Chacun-e, à tout âge et partout en Loire-Atlantique, **doit pouvoir mieux comprendre et protéger son environnement.** Le Département **aménagera la Maison de Grandlieu** au bord du lac pour en faire un lieu d'éducation à l'environnement, et consolidera **un réseau départemental des acteurs de l'environnement et du développement durable** (centres permanents d'initiatives pour l'environnement et associations déjà intervenantes).

**Promouvoir un tourisme écologique.** Tout en continuant la promotion de la destination avec Loire-Atlantique Tourisme, le Département valorisera **un tourisme pérenne, de proximité, à la portée de tous et respectueux de l'environnement,** par :

- la **gestion écologique et l'accessibilité des plages,**
- la mise en avant des **richesses environnementales** et du patrimoine végétal du Département (canal de Nantes à Brest, espaces naturels, zones humides, réserves ornithologiques...).

## Ce que nous avons fait :

- le **fauchage raisonné sur les bords de route et l'abandon des produits phytosanitaires,**
- la **protection de plus de 2000 ha, dont 850 ha d'espaces naturels sensibles propriétés du Département,**
- la **sensibilisation des collégiens à l'environnement via les classes de découverte,**
- l'**appel à projets « Moi aussi j'agis »,**
- un **plan d'actions solidaires - agenda 21, avec plus de 70 actions concrètes au service des habitants,**
- la **restauration du Canal de Nantes à Brest.**

850 ha  
d'espaces  
naturels  
sensibles  
protégés

# Le Département, à l'écoute des citoyennes et des citoyens

Parce que l'intelligence collective doit être au cœur du fonctionnement de l'institution, le Département s'attache à faire participer les citoyen-ne-s à ses décisions et à son action publique. Un Département à l'écoute, c'est un Département qui associe les habitant-e-s à la construction de leur territoire.

## Le Département, levier de l'égalité et de la citoyenneté

**Pour l'Égalité des femmes et des hommes,** le Département s'engage à lutter contre les inégalités entre les genres.

**Ce que nous ferons :**

- valoriser **la charte de l'Égalité** entre femmes et hommes dans la vie locale et décliner le plan d'actions « **Loire-Atlantique Parité** »,
- inciter **la parité dans les conseils d'administration et les présidences** de nos organismes associés,
- assurer **un soutien financier constant aux associations qui militent pour l'Égalité** des droits et la dignité des femmes,
- développer une **campagne de sensibilisation auprès des collégien-ne-s** autour des discriminations, de leurs droits et devoirs comme futurs adultes et sur leur orientation professionnelle.

**Ce que nous avons fait :**

- la signature de la charte européenne sur l'égalité des femmes et des hommes,
- la dénomination féminine de lieux symboliques (collèges, salles de réunions, bâtiments départementaux),
- la valorisation du 8 mars, journée internationale du droit des femmes,
- des candidatures de femmes titulaires aux élections départementales (13 femmes sur 29 candidats titulaires en mars 2011).

**Une citoyenneté départementale active :** être citoyen, c'est s'exprimer et échanger au quotidien, c'est aussi connaître et exercer les droits et devoirs qui définissent sa propre liberté.

**Ce que nous ferons :**

- **développer l'administration électronique, informer tous les habitant-e-s** à travers les médias du Conseil général ; faire du Département un pionnier dans la construction de services publics numériques utiles et innovants,
- **recueillir l'avis des citoyen-ne-s** dans le cadre d'instances d'écoute et de dialogue : ateliers participatifs d'usagers, groupes témoins, rencontres avec la population (Rencontres du Département) ou journées thématiques destinées aux acteurs de chaque secteur,
- **poursuivre les temps de débat et les manifestations**, comme les expositions citoyennes, afin de lutter contre les discriminations, faire connaître l'histoire locale et permettre l'accès à la connaissance,
- **inciter les jeunes à s'inscrire au service civique**, dans un engagement citoyen, en partenariat avec les associations.

### Des appels aux initiatives, un soutien aux forces sociales du Département.

- **construire notre action au service du public avec les citoyen-ne-s engagé-e-s.** Parce que notre collectivité ne peut porter seule la solidarité, les échanges et services entre les habitant-e-s, nous ferons **appel à la créativité, à la motivation de toutes et tous et aux initiatives.** Nous demanderons aux usagers de nous aider à définir et évaluer l'action publique,
- **développer les appels à projets** dans de nouveaux champs d'actions : jeunesse, tourisme... ,
- **reconnaître et encourager le rôle des forces vives de Loire-Atlantique**, dans la société, au bénéfice de notre vivre-ensemble. Au cours du prochain mandat, nous confirmerons notre soutien aux associations de parents d'élèves, de consommateurs et syndicats de salariés et agricoles.

#### Ce que nous avons fait :

- les appels à projets dans le domaine de la solidarité et de l'aide aux personnes (« Une idée pour plus de solidarité ») , pour la solidarité hors de nos frontières (« APADI 44 ») et pour la préservation de l'environnement (« Moi aussi j'agis »),
- 26 Rencontres du Département dans les territoires de 2005 à 2010,
- un magazine départemental devenu mensuel et un site internet [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) qui multiplie les e-services pour les habitants,
- la co-construction de nos plans d'actions (insertion, personnes âgées, handicap...) avec les acteurs du secteur, au sein d'instances départementales (Conseil départemental de l'insertion, comité départemental des retraités et des personnes âgées - CODERPA) ou de journées de discussion thématiques annuels (Rendez-vous de la protection de l'enfance, Rencontres départementales du sport...),
- des tables rondes et conférences autour des expositions citoyennes, Laïcité, Mai 68, Liberté, Egalité et Fraternité,
- la création d'un fonds de soutien pour 10 radios associatives.

105 projets  
associatifs  
financés  
dans le cadre  
d' « Une idée  
pour plus  
de solidarité »

## Le Département, un fonctionnement simple et ouvert

### Une gouvernance transparente et participative

#### Ce que nous ferons :

- **être à l'écoute des citoyens** : une majorité confortée, cela signifie pour nous une obligation d'écoute et de rassemblement. Notre responsabilité réside aussi dans la construction de la Loire-Atlantique de demain, avec l'expertise des citoyen-ne-s. Notre groupe majoritaire s'y engage pleinement,
- **faire vivre l'esprit républicain** : l'opposition continuera à faire entendre naturellement sa voix, au sein de l'Assemblée départementale. Ses propositions seront étudiées, et nous y répondrons. Nous nous engageons à lui donner, de nouveau, les moyens de travailler, s'exprimer et jouer son rôle,
- **renforcer le Conseil de Développement de la Loire-Atlantique** : il recevra une mission pérenne de prospective et d'alerte pour notre Département, et sera ouvert à de nouveaux membres, comme nos jeunes concitoyen-ne-s. Les conseils de développement de pays seront consultés au sujet des projets financés par le Département sur leurs territoires, en particulier ceux retenus dans le cadre des Contrats de territoire départementaux.

#### Ce que nous avons fait :

- des moyens d'expression pour l'opposition, chaque mois dans le magazine et sur le site internet du Conseil général,
- des missions d'évaluation et d'information conduites à la demande du groupe d'opposition (Maison départementale des personnes handicapées, taxe départementale sur les Espaces naturels sensibles),
- la présence de l'opposition dans les comités locaux d'insertion et d'attribution,
- le soutien à la démarche Loire-Atlantique 2030 du Conseil de développement de la Loire-Atlantique.

# Loire-Atlantique à Gauche



## Les 20 et 27 mars 2011, votez pour les candidat-e-s présenté-e-s par le Parti socialiste :

**Aigrefeuille-sur-Maine** : Bernard Deniaud - Suppléante : Stéphanie Neuville  
**Ancenis** : Annie Briand - Suppléant : Christophe Guinel  
**Blain** : Marcel Verger - Suppléante : Christiane Le Bouédec  
**Carquefou** : Bernard Aunette - Suppléante : Ingrid Chesneau  
**Clisson** : Michel Merlet - Suppléante : Véronique Neau  
**Derval** : Yves Daniel - Suppléante : Viviane Lopez  
**Guemené-Penfao** : Michel Loquet - Suppléante : Carole Georgelin  
**Herbignac** : Franck Hervy - Suppléante : Françoise Marchand  
**La Baule** : Erwan Le Moigne - Suppléante : Josiane Robert  
**Le Loroux-Bottereau** : Michel Courbet - Suppléante : Sylvie Poupard-Gardé  
**Nantes 1** : Fabienne Padovani - Suppléant : Daniel Piard  
**Nantes 3** : Alain Robert - Suppléante : Elisabeth Lefranc  
**Nantes 5** : Claude Seyse - Suppléant : Jean Miller  
**Nantes 7** : Pascal Bolo - Suppléante : Myriam Naël  
**Nantes 9** : Catherine Touchefeu - Suppléant : Babacar Lamé  
**Nantes 11** : Johanna Rolland - Suppléant : Ali Rebouh  
**Nort-sur-Erdre** : Claudine Hias - Suppléant : Joseph Testard  
**Orvault** : Caroline Tahar - Suppléant : Dominique Gautier  
**Paimbœuf** : Yanick Lebeau - Suppléant : Philippe Fourage  
**Pornic** : Sophie de Saint Amour - Suppléant : Philippe Gautreau  
**Rougé** : Michel Neveu - Suppléante : Christine Hardy  
**Saint-Etienne-de-Montluc** : Jean-Pierre Fougerat - Suppléante : Dominique Uberti  
**Saint-Herblain Est** : Bernard Gagnet - Suppléante : Farida Rebouh  
**Saint-Nazaire Est** : Philippe Grosvalet - Suppléante : Lauriane Deniaud  
**Saint-Nazaire Ouest** : Annaïg Cotonnec - Suppléant : Christophe Cotta  
**Saint-Philbert-de-Grandlieu** : Florence Le Coz - Suppléant : Fabrice Vénéreau  
**Savenay** : Lenaïck Leclair - Suppléant : Olivier Dauré  
**Varades** : Claude Bricaud - Suppléante : Marika Pellerin  
**Vertou** : Martine L'Hostis - Suppléant : André Vandenberghe

Pour tout contact :

**Parti socialiste de Loire-Atlantique**

1 allée des Tanneurs - 44000 Nantes

Tél. 02 40 20 63 00

Courriel : [contact@loireatlantiqueagauche2011.fr](mailto:contact@loireatlantiqueagauche2011.fr)

[www.loireatlantiqueagauche2011.fr](http://www.loireatlantiqueagauche2011.fr)

